



# PROTECTION ET RESPONSABILITE DE L'ENSEIGNANT

## " COVID-19 ET AUTRES RISQUES DU MÉTIER "

### STAGE SYNDICAL

« Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, le nombre de places est strictement limité à 35 personnes. »

Aucune dérogation ne sera possible

**VENDREDI 19 MARS 2021**  
**A ST LAURENT DU MARONI**

*Demande de congé à déposer au chef d'établissement avant le*  
**19 février 2021**

Responsables du stage : Maurialle KLEBERT - 0694 222140  
Nathalie ALFRED-RENARD - 0694 426070

### Vous souhaitez y participer ?

Vous trouverez la demande de congé pour formation syndicale, à déposer auprès de votre chef d'établissement/ Inspecteur ou secrétariat de l'Espé 30 jours avant le stage et notre formulaire d'inscription sur le site local :

**Plus simple et plus rapide** en cliquant **>ICI<**

